



4^{ème} édition du Baromètre Randstad des salaires non cadres

Au premier semestre 2012, l'évolution des salaires marque le pas

Paris, le 25 septembre 2012 – **Lors du premier semestre 2012, les salaires des non cadres ont progressé de 2,2% en glissement annuel, un rythme de progression plus faible qu'en 2011 (2,4%), selon le dernier baromètre Randstad. La particularité de cette étude : s'appuyer non sur des éléments « déclarés », mais sur des salaires réels et constatés, extraits de 1,7 million de fiches de paie.**

Dans un contexte économique marqué par la montée du chômage et une croissance en berne, cette hausse modérée s'explique avant tout par la revalorisation du salaire minimum, qui a atteint 2,1% au terme de l'année 2011¹. Les non cadres ayant des rémunérations relativement proches du SMIC, toute variation de ce dernier a des répercussions directes sur leur salaire. Les salaires non cadres ont d'ailleurs évolué au premier semestre 2012 dans une fourchette comprise entre +4,4% au dessus du SMIC pour les ouvriers non qualifiés (1.460 euros bruts en moyenne) et +22,6% au dessus du salaire minimum pour les professions intermédiaires (1.714 euros bruts en moyenne). Le salaire moyen d'un non cadre au premier semestre 2012 s'établit à 1.495 euros bruts mensuels.

Enfin, le BTP demeure le secteur le plus rémunérateur (1.581 euros bruts en moyenne) tandis que l'industrie enregistre la plus forte progression salariale, +2,4% sur un an.

« A mi-parcours, l'année 2012 se traduit par une revalorisation des salaires non cadres en léger retrait par rapport à l'année passée. Assurément, le retournement de la conjoncture dans la zone euro ne crée pas les conditions d'une revalorisation plus marquée des salaires. Pour autant, les mécanismes de révision du salaire minimum, calqués en partie sur l'inflation², permettent de soutenir les rémunérations des salariés non cadres en neutralisant l'impact de la hausse des prix. Un rôle dont témoignent les résultats du baromètre Randstad : les rémunérations des ouvriers et des employés, proches du SMIC, enregistrent une progression plus forte que celles des professions intermédiaires, moins sensibles à l'évolution du salaire minimum – et donc plus perméables à la conjoncture », **déclare François Béharel, président du Groupe Randstad France.**

Edition 2012 du baromètre Randstad des salaires non cadres : ce qu'il faut retenir

Les salaires des non cadres ont progressé de 2,2% au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 (contre 2,4% en 2011 vs 2010)

Le salaire moyen d'un non cadre au premier semestre 2012 s'établit à 1.495 euros bruts mensuel, soit 6,9% au-dessus du SMIC

¹ Au 23 décembre 2011, le niveau du SMIC – celui utilisé dans l'étude – était de 1.398,37 euros bruts. Revalorisé le 1^{er} juillet 2012, il s'établit désormais à 1.425,67 euros bruts mensuel.

² En 2011, l'inflation moyenne annuelle a atteint un rythme de 2,1%.



Sur les six premiers mois de l'année 2012, les salaires non cadres augmentent de 2,2% en moyenne

- Au cours du premier semestre 2012, **le salaire moyen d'un non cadre s'élève à 1.495 euros bruts en moyenne**, en hausse de 2,2% par rapport au premier semestre 2011. Cette tendance à la hausse trahit néanmoins un ralentissement de la progression salariale. En effet, les rémunérations des non cadres avaient progressé de **2,4% en 2011 par rapport à 2010** – soit la plus forte augmentation jamais constatée depuis le lancement de l'étude Randstad en 2007 – pour un salaire moyen en 2011 égal à 1.465 euros bruts.
- En 2012 comme par le passé, **les niveaux de qualification ne sont pas tous logés à la même enseigne**. Les ouvriers non qualifiés et les employés enregistrent ainsi les plus fortes hausses de salaire, avec des hausses de respectivement 2,3% et 2,4%. Leurs niveaux de rémunération (1.460 euros bruts pour les ouvriers non qualifiés et 1.491 euros bruts pour les employés) sont cependant inférieurs à la moyenne toutes qualifications confondues (1.495 euros bruts en moyenne).

	1er semestre 2011	1er semestre 2012	évolution
Professions intermédiaires	1 695€	1 714€	1,1%
Ouvriers qualifiés	1 484€	1 516€	2,1%
Employés	1 456€	1 491€	2,4%
Ouvriers non qualifiés	1 427€	1 460€	2,3%
	1 463€	1 495€	2,2%

- Ces hausses de salaire doivent être interprétées à la lumière de la progression du salaire minimum : +2,1% sur l'ensemble de l'année en 2011. On constate en effet **une forte concentration des salaires des non cadres autour du SMIC**. Les salaires des ouvriers (non qualifiés et qualifiés) et des employés oscillent ainsi dans une fourchette comprise entre +4,4% et +6,6% au-dessus du salaire minimum.
- **Avec une hausse de 1,1% au premier semestre 2012, les professions intermédiaires³ recueillent la plus faible valorisation salariale**. Ce qui était déjà le cas l'an passé. En 2011, leur rémunération avait augmenté de 1,8% par rapport à 2010 (contre une hausse de 2,7% pour les ouvriers non qualifiés, 2,0% pour les employés et 2,3% pour les ouvriers qualifiés). Déconnectés dans une plus grande mesure du niveau du SMIC (+22,6% au-dessus du salaire minimum), **les salaires des professions intermédiaires dépendent** de ce fait **relativement plus de l'état de la conjoncture**. Résultat, en période de crise, leur rémunération progresse moins vite.

³ Exemples de professions intermédiaires : technicien(ne) de maintenance, technicien(ne) de laboratoire, conseiller(ère) de clientèle de banque, etc.



Année après année, le BTP s'affirme comme le secteur le plus rémunérateur pour les non cadres

▪ Au premier semestre 2012, le BTP reste le secteur le plus rémunérateur, avec un salaire moyen de 1.581 euros bruts, en hausse de 1,6% par rapport aux six premiers mois de 2011. Il s'agit cette année encore de la plus faible progression salariale, comparée à l'industrie (+2,4%) ou aux services (+2,2%). Déjà, en 2011, le BTP était le secteur qui payait le mieux, avec une rémunération moyenne de 1.555 euros bruts. Ce niveau de rémunération s'inscrivait alors en hausse de 1,8% par rapport à 2010, une augmentation plus faible que dans les services ou l'industrie.

Nombre d'entreprises du BTP font face à des difficultés de recrutement. Pourtant, à rebours de l'image qui leur est parfois prêtée, elles se distinguent notamment par la possibilité de faire carrière avec ou sans diplôme. En outre, le secteur a toujours eu à cœur de mettre en œuvre des politiques salariales attractives.

	1er semestre 2011	1er semestre 2012	évolution
BTP	1 556€	1 581€	1,6%
Industrie	1 459€	1 494€	2,4%
Services	1 435€	1 467€	2,2%
	1 463€	1 495€	2,2%

Rémunérations : les jeunes à l'honneur, les seniors à la peine

	1er semestre 2011	1er semestre 2012	évolution
Moins de 25 ans	1 429€	1 461€	2,2%
De 25 à 29 ans	1 459€	1 491€	2,2%
De 30 à 34 ans	1 473€	1 507€	2,4%
De 35 à 49 ans	1 482€	1 512€	2,1%
50 ans et plus	1 503€	1 531€	1,9%
	1 463€	1 495€	2,2%

▪ Au premier semestre 2012, **les jeunes** trentenaires (30 à 34 ans) **sont ceux qui**, parmi les non cadres, **tirent le mieux leur épingle du jeu** : leur rémunération progresse de 2,4% par rapport au premier semestre 2011. A l'inverse, les seniors (50 ans

et plus) ferment la marche avec une hausse contenue à 1,9%, inférieure à la moyenne.

Rémunérations : les femmes devancent les hommes

Autre tendance digne d'intérêt, les hausses de salaire au premier semestre 2012 sont légèrement plus favorables aux femmes : elles voient leur rémunération progresser de 2,3% sur un an – contre 2,2% pour les hommes. Le signe, sans doute, d'une prise de conscience des entreprises, désireuses de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.



Zoom régional : la région Rhône-Alpes, devant l'Ile-de-France, reste au premier semestre 2012 la plus dynamique, en termes de rémunération comme d'évolution salariale

La **région Rhône-Alpes**, où les salaires ont progressé de **2,6%** au premier semestre 2012, conserve sur les six premiers mois de l'année 2012 sa première place : le salaire moyen d'un non cadre y est de **1.529 euros** bruts mensuel. Une première place qu'elle doit à un tissu économique particulièrement riche et diversifié. Industrie, BTP, services, tous les secteurs sont présents en Rhône-Alpes. S'agissant de l'industrie, la région se distingue par un positionnement sur des niches à forte valeur ajoutée (microélectronique, énergies renouvelables, chimie...). Côté services, les télécoms, l'informatique et la logistique tirent les salaires vers le haut en étant particulièrement en demande de main-d'œuvre.

Régions	1er semestre 2011	1er semestre 2012	évolution
RHONE-ALPES	1 490€	1 529€	2,6%
PROVENCE-ALPES-COTE AZUR	1 475€	1 510€	2,3%
HAUTE NORMANDIE	1 480€	1 506€	1,8%
AUVERGNE	1 478€	1 505€	1,8%
ILE DE FRANCE	1 473€	1 503€	2,1%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 470€	1 503€	2,2%
BOURGOGNE	1 459€	1 502€	2,9%
PAYS DE LA LOIRE	1 466€	1 500€	2,4%
MIDI-PYRENEES	1 470€	1 494€	1,7%
ALSACE	1 446€	1 493€	3,3%
LORRAINE	1 468€	1 492€	1,6%
AQUITAINE	1 459€	1 487€	1,9%
CENTRE	1 445€	1 483€	2,6%
NORD-PAS DE CALAIS	1 450€	1 482€	2,2%
FRANCHE-COMTE	1 446€	1 476€	2,1%
POITOU-CHARENTES	1 441€	1 475€	2,4%
PICARDIE	1 440€	1 475€	2,5%
BRETAGNE	1 445€	1 474€	2,0%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1 440€	1 471€	2,2%
BASSE NORMANDIE	1 431€	1 464€	2,3%
LIMOUSIN	1 429€	1 459€	2,1%
	1 463€	1 495€	2,2%

Moyenne nationale = 1.495 euros bruts mensuel



▪ **La région Provence Alpes Côtes d'Azur (1.510 euros bruts)** voit les rémunérations des non cadres augmenter de **2,3%**. Les Bouches-du-Rhône conservent une forte coloration industrielle, qui s'articule autour de la pétrochimie autour de l'étang de Berre, la fabrication de matériels de transport à Marignane et la construction navale à La Ciotat. Ces activités ont pour conséquence de drainer de nombreuses TPE et PME parmi les sous-traitants avec, à la clé, un emploi industriel relativement vigoureux. Dans le Var, l'emploi industriel bénéficie lui de l'activité dynamique des chantiers navals à Toulon.

▪ **La région Ile-de-France (1.503 euros bruts)** enregistre une progression des salaires non cadres de **2,1%** sur les six premiers mois de l'année 2012. Les services pèsent 80% de l'emploi régional. Conséquence de cette large domination, l'emploi industriel et dans le BTP pèsent peu dans la région. Or comme ces secteurs offrent généralement des rémunérations plus élevées que dans les services, leur faible part dans l'emploi francilien a pour effet de freiner la rémunération moyenne des non cadres en Ile-de-France, qui n'est pas la région la plus rémunératrice du pays.

▪ **La région Languedoc-Roussillon (1.503 euros bruts)** voit les salaires non cadres progresser de **2,2%**. Si le tourisme et l'agriculture font partie de l'ADN de la région, c'est le BTP cependant qui a le vent en poupe. Alors que l'activité en Languedoc-Roussillon, dans le sillage de la crise, est orientée à la baisse, le BTP se porte mieux que bien : il est à la fois le secteur le plus dynamique et le premier employeur de la région. Les raisons de cette vigueur sont multiples : c'est par exemple à destination du Languedoc-Roussillon que les demandes de mutation des fonctionnaires sont les plus nombreuses à l'échelle nationale.

▪ **La région Pays de la Loire (1.500 euros bruts)** enregistre une progression des rémunérations des non cadres de **2,4%**. La région souffre moins que d'autres grâce à un tissu économique particulièrement équilibré. De l'aéronautique aux chantiers navals en passant par les services et l'agroalimentaire, on trouve de tout dans les Pays de la Loire. Cette diversité fait la force et le dynamisme de la région. A titre d'exemple, si le bassin d'emploi d'Angers accueille sur son territoire des équipementiers automobiles, Cholet a su négocier le tournant du textile en se reconvertissant sur des segments de pointe très différents (métallurgie notamment), de façon à ne plus dépendre d'une seule filière.

▪ En **Midi-Pyrénées (1.494 euros bruts)**, les salaires progressent de **1,7%**. D'un côté, des salaires élevés dans l'aéro ; de l'autre, des rémunérations plus faibles dans les autres filières industrielles. Au final, ces caractéristiques témoignent de la dépendance de la région à la filière aéronautique. Une filière qui, par ailleurs, entraîne derrière elle une activité soutenue en matière de services (bureaux d'études, contrôle, qualité, etc.).

▪ **La région Alsace (1.493 euros bruts)** enregistre la plus forte hausse des salaires non cadres, **3,3%**, bien au-delà de la moyenne nationale (2,2%). Deuxième région la plus industrialisée de France, l'Alsace accueille sur son territoire de nombreuses filières telles que l'automobile, la chimie, la mécanique, le textile, l'agroalimentaire et les biotechnologies. Ces deux dernières sont particulièrement bien implantées dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin et n'ont pas connu de baisse sensible de leur activité.

▪ **La région Aquitaine (1.487 euros bruts)** voit les salaires non cadres progresser de **1,9%** au premier semestre 2012 par rapport aux six premiers mois de l'année 2011. La région héberge des départements aux destins pour le moins contrastés. La Gironde, plus que jamais, reste la locomotive économique de la région. Bien qu'affectée elle aussi par le ralentissement de la conjoncture, l'activité soutenue de



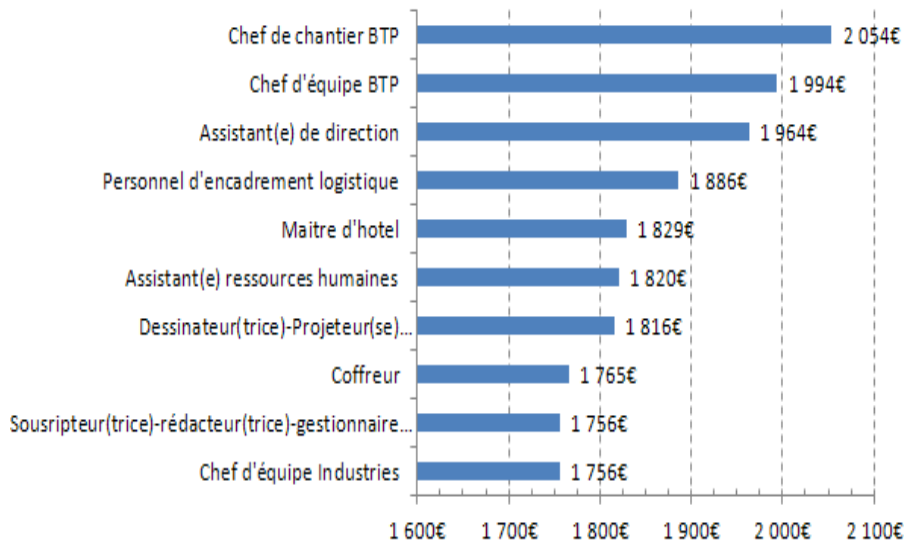
l'aéronautique lui permet de tirer son épingle du jeu. Le dynamisme de l'agglomération bordelaise, alliée à un tissu économique diversifié, permet à l'emploi de se maintenir. Dans l'environnement et le retraitement des déchets, il est même orienté à la hausse.

- Les salaires non cadres dans **la région Nord Pas-de-Calais (1.482 euros bruts)** ont augmenté de **2,2%**. En dehors de l'automobile, à la peine, et de l'agroalimentaire, en forme, un autre secteur sort du lot dans le Nord-Pas-de-Calais : la logistique. L'ouverture prochaine à Dourges (62) d'un campus Euralogistique qui formera 2 000 jeunes par an aux métiers de la logistique illustre l'importance de ce secteur pour l'emploi régional. Cet essor s'explique notamment par les contraintes de stockage de l'automobile et de l'agroalimentaire.

- Les salaires non cadres de **la région Bretagne (1.474 euros bruts)** ont augmenté de **2,0%** au premier semestre 2012 en glissement annuel. Bien que ce soient les services qui pèsent le plus lourd dans l'emploi régional, l'industrie continue d'y conserver une part prépondérante. Il représente environ un emploi sur quatre dans la région. Et, au sein de l'industrie, l'agroalimentaire se taille la part du lion. La filière représente près de la moitié des entreprises industrielles de la région et un tiers de l'emploi industriel. Elle bénéficie de la concentration en Bretagne de la plupart des industries de transformation des produits (porc, lait, etc.) du pays.

Retour sur image : en 2011, aux métiers spécialisés ou d'encadrement la palme des meilleurs salaires, aux métiers en tension les plus fortes hausses

Palmarès 2011 des métiers les plus rémunérateurs

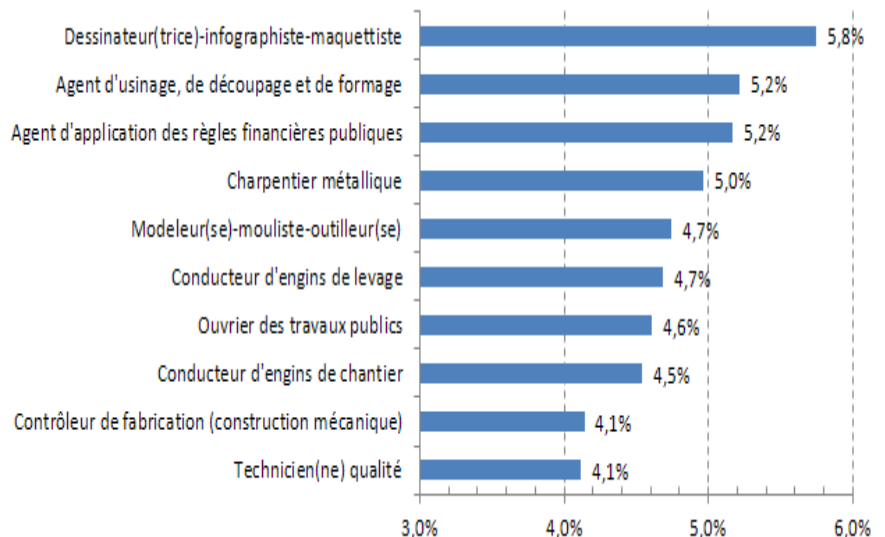


- La plupart des métiers figurant dans le **Top 10 des métiers les plus rémunérateurs** sont des professions intermédiaires. Environ la moitié des métiers du Top 10 sont des fonctions d'encadrement. Tous ont en commun cependant d'exiger des compétences particulières, d'où leur meilleure valorisation salariale. Le métier le plus rémunérateur, **chef de chantier BTP**, se situe **40,2% au-dessus de la moyenne des salaires non cadres** (1.495 euros bruts).



Palmarès 2011 des métiers aux évolutions les plus importantes

▪ En 2011, les évolutions les plus importantes ont surtout bénéficié à des ouvriers qualifiés alors qu'un an auparavant, en 2010, elles avaient davantage profité aux professions intermédiaires. Deux exceptions notables toutefois : les métiers d'agent d'usinage et d'ouvrier des travaux publics relèvent du statut d'ouvrier non qualifié. A noter enfin : l'industrie est particulièrement bien représentée dans ce classement.



METHODOLOGIE

- Une étude basée sur les salaires réels constatés, et donc **non déclarative**, réalisée sur le premier semestre 2012 et les années pleines 2011 et 2010.
- 1,7 million de fiches de paie d'intérimaires* Randstad analysées par an.
- Couverture de tous les domaines sectoriels du marché de l'emploi français à travers 127 métiers non cadres.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires, qui sont payés au même niveau que les salariés permanents.
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10%), les indemnités de fin de mission (10%) et les primes variables (13%) n'ont pas été pris en compte.

* La règle imposant qu'un intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire garantit une bonne représentativité des salaires.



A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2011 un chiffre d'affaires de 3,37 milliards d'euros. En 2011, le groupe (4000 collaborateurs -trices) aura délégué 80 000 collaborateurs intérimaires en équivalent temps plein et recruté 13 600 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication Externe
01 41 62 22 07

Sophie Durand – 06 37 86 44 00
sophie.durand@randstad.fr
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39
sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom
01 46 34 60 60

Esthel Joubert-Gaillard – ejg@wellcom.fr
Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Raphaëlle Couloigner – rc@wellcom.fr

 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>